



**CGT FINANCES PUBLIQUES  
DE LA GIRONDE**

24, rue François de Sourdis  
33060 Bordeaux cedex

☎/ fax 05 56 90 76 93

✉ cgt.drrip33@dgip.finances.gouv.fr

17° étage, Tour A (porte 1718)

Cité administrative – Boite 85

33090 Bordeaux cedex

☎ 05 56 24 81 52 Fax 05 56 24 86 34

✉ cgt.drrip33@dgip.finances.gouv.fr

Bordeaux, le 4 novembre 2014.

**Compte rendu du CDAS du 4 novembre 2014.**

Le dernier Comité Départemental Action Sociale de l'année s'est tenu le 4 novembre 2014. L'ordre du jour était le suivant :

- Approbation du P.V. du 1er juillet 2014
- Bilan dernières actions du Bilan Initiative Locale (BIL) 2014
- Projet BIL 2015
- Avis CDAS sur classement poste isolé service des Douanes rue Bourbon
- Questions diverses

Le P.V. a été approuvé à l'unanimité par les organisations syndicales suite à la demande de la CGT d'apporter une précision concernant le partenariat ATSCAF / Délégation.

**Concernant le bilan des dernières actions BIL 2014 :**

Une séance d'information sur la maladie d'Alzheimer a eu lieu à la cité le 7 octobre. Elle était initialement destinée aux retraités; elle a été ouverte aux actifs tardivement. 50 personnes dont 10 actifs ont participé. La CGT a demandé que lors de la publication de ces actions, les Directions précisent aux agents s'ils bénéficient d'autorisation d'absence ou d'aménagement d'horaire pour ceux qui souhaitent y assister. Les représentants des directions présents ( M CARIOU pour les Douanes et M ROMANO pour la DRFIP) ont pris note de notre demande.

Une fois de plus, la mini colo de la Toussaint a remporté un vif succès : 51 enfants sont partis. Afin d'accepter toutes les inscriptions, la Déléguée a supprimé 2 actions : Journée sur l'Ile D'Oléron pour les retraités et journée aux Antilles de Jonzac pour les actifs.

Le repas de fin d'année pour les retraités se tiendra à Couquèques les 18 et 27 novembre. 2 dates sont proposées car la capacité d'accueil de l'établissement n'est que de 120 places. Une précision a été apportée lors de la commission BIL du 16 octobre : les concubins sont assimilés aux conjoints pour l'inscription aux manifestations; ils ne doivent pas être inscrits en tant qu' "extérieurs".

Le traditionnel arbre de Noël se tiendra le 10 décembre à Villenave d'Ornon.

**Projet du BIL 2015 :**

A ce jour le budget qui sera alloué n'est pas connu. Le 15 octobre s'est tenu un groupe de travail sur les modalités d'attribution des budgets.

Il en ressort que le budget national, malgré la baisse du nombre des actifs sera maintenu à 4 957 255 €.

En revanche, le mode de répartition entre délégations n'a pas été arrêté; il devrait tenir compte des effectifs, et du rapport entre actifs/enfants/retraités dans une pondération inconnue à ce jour. Les Organisations syndicales ont déjà obtenu que la variation négative n'excède pas 10% pour une délégation. La CGT restera attentive sur ce sujet.

Les actions déjà prévues pour 2015 sont :

- les actions reconduites chaque année : la conseillère en économie sociale et familiale (CESF), la conseillère juridique, l'arbre de Noël et la mini colo de la Toussaint qui sera proposée au choix sur les 2 semaines.
- Pour les retraités : la galette le 15 janvier, un séjour à Bénodet en résidence EPAF du 23 au 30 mai.
- Pour les actifs : séjour à Chatel du 17 au 24 janvier

D'autres sorties seront proposées mais le budget n'étant pas encore connu, elles ne sont pas encore déterminées.

Afin de suivre les orientations du Secrétariat Général, la Délégation a commencé à recenser par sous-préfecture les retraités afin de proposer une animation au plus près de chez eux dans le but de faire connaître l'action sociale à des personnes isolées et seules. Pour 2015, la déléguée espère initier cette démarche sur 2 sous-préfectures. La CGT ne peut qu'approuver cette initiative.

**Avis CDAS sur classement poste isolé service des Douanes rue Bourbon**

Sur le site de la rue Bourbon seulement 10 agents des douanes sont en poste. Ce site n'est pas pérenne. La restauration collective la plus proche se situe boulevard Alfred Daney à plus d'1 km. Aussi, bien que la CGT

défende la restauration collective, nous nous sommes prononcés pour le classement en poste isolé du site et donc l'attribution de tickets restaurant.

Par courrier en date du 27 octobre 2014, le Secrétariat Général a déclassé le poste des douanes de Mérignac.

En conséquence, les agents pourront bénéficier de la subvention interministérielle au restaurant DGAC mais n'auront plus les tickets restaurants.

### **Questions diverses**

Mme Cabanes, assistante sociale, nous a annoncé qu'elle avait obtenu une mutation à compter du 1<sup>er</sup> décembre 2014. Des entretiens sont en cours pour recruter un remplaçant. Le poste devrait être pourvu rapidement.

Le guide pratique de l'action sociale sera mis à jour et diffusé à cette occasion.

La CGT a demandé des précisions concernant l'accès au restaurant administratif pour les retraités. Ils bénéficient du tarif "financiers" et non du tarif "extérieurs", mais ne bénéficient pas de la subvention interministérielle réservée aux actifs. La CGT a donc demandé qu'ils en bénéficient.

Un an après sa réouverture, la CGT interroge la Délégation sur le fonctionnement du restaurant de CENON. Le taux de fréquentation est correct. Des investissements ont été faits. Le président actuel de l'association est muté au 1<sup>er</sup> janvier. Il conviendra de trouver un successeur. La CGT a demandé à la Direction de veiller à ce que le siège ne reste pas vide afin de ne pas revivre une situation difficile. C'est l'occasion de rappeler aux collègues qu'ils ne doivent pas hésiter à prendre contact avec les représentants du CDAS rapidement, dès l'apparition d'un quelconque problème.

Enfin, la CGT a abordé la question des crèches.

Depuis le 1<sup>er</sup> juillet, la Délégation est l'unique interlocutrice pour les demandes de place à la crèche de la cité administrative. C'est donc pour elle une récente attribution. La CGT a donc demandé que lors d'un prochain CDAS le point soit fait sur cette question.

Les agents peuvent également déposer une demande de place auprès de la SRIAS pour d'autres crèches (liste disponible sur le site de la délégation). Dans ce cas la délégation n'a qu'un rôle d'information : elle n'enregistre pas les demandes, elle n'intervient pas dans le suivi de la demande. C'est pourquoi la Délégation souhaiterait que les agents déposant des dossiers auprès de la SRIAS la tiennent informée des suites données.

Le prochain CDAS aura lieu début 2015. Il portera essentiellement sur le BIL 2015.

**Adressez nous toutes vos remarques et suggestions.**

Les représentants du CDAS:

Caroline DUPLA, Raphaële JOLLIVET, Catherine GUILLON et Alexandre SOUDAIN

Expert retraité: Christiane DAMBOURGES